



ffme

PROCURATION AG ORDINAIRE

Je, soussigné(e) (nom, prénom)

Agissant en qualité de

Du club ou établissement

Donne pouvoir à M / Mme (nom, prénom)

**Pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire du Comité territorial du Rhône
et de la Métropole de Lyon de la Montagne et de l'escalade, convoquée le
jeudi 19 janvier 2017 à 19h30.**

Donne le pouvoir

A ...

Le ...

Accepte le pouvoir

A...

Le...

Signature (1)

Signature (2)

- (1) Faire précéder la signature de la mention « **Bon pour pouvoir** »
- (2) Faire précéder la signature de « **Bon pour acceptation** »

NOTA : Le vote par procuration est autorisé à l'assemblée générale dans la limite de deux procurations par représentant au profit d'un autre représentant .

**Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade - Comité Territorial du Rhône
et de la Métropole de Lyon**
2, rue Stéphane Déchant - 69350 - La Mulatière

Téléphone/Fax : 33 (0) 04 78 51 66 89 E-mail : info.cd69@ffme.fr Site web : www.ffme69.fr Association
Loi 1901 agréée par le Ministère des Sports – Affiliée à l'Union Internationale des Associations d'Alpinisme (U.I.A.A) et au Comité
Départemental Olympique et Sportif (C.D.O.S)